Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 94 (1980)

Artikel: Un panneau armorié aux armes Bugnion

Autor: Meylan, Maurice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745928

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un panneau armorié aux armes Bugnion

par Maurice Meylan

La famille Bugnion est originaire de Belmont sur Lutry, où elle apparaît au XIIIe siècle, et bourgeoise de Lausanne depuis 1601. Ses armes sont, selon Galbreath (*Armorial vaudois*, tome I, p. 88): «D'azur à la fontaine d'argent, c'est-à-dire à l'anneau d'argent enfermant trois devises ondées du même». Et Galbreath ajoute qu'il existe «des variantes tant pour le nombre des ondes que pour les émaux» [1].

Membre fondateur de la Société suisse d'héraldique, Charles Auguste Bugnion (1843-1922) a publié un intéressant article précisément sur «La Fontaine, étude héraldique faite d'après d'anciens documents», article paru dans cette revue en 1894 (*A.H.S.* 1894, p. 231-242). On y lit en particulier ce qui suit (p. 242): «Il y a en Suisse une famille qui porte la fontaine dans ses armoiries comme pièce unique, ce sont les Bugnion, de Lausanne. Leurs armes sont, d'après les documents anciens d'azur à la fontaine fascée-ondée d'argent et de gueules de huit pièces, bordée du second...» Et plus loin: «Une branche cadette de la famille Bugnion a porté d'argent à la fontaine fascée-ondée blanc et sinople de dix pièces, le bord de sable. Ces armes se voient sur un tableau peint, daté du 1er novembre 1754, qui surmontait, suivant l'usage, dans la salle du Conseil de Lausanne, la place de Benjamin Bugnion. Le casque y est ouvert, grillé, orné de lambrequins de gueules, doublés de blanc, et au-dessus flotte la devise: IN PROFUNDO VIRTUS».

Benjamin Bugnion fait l'objet d'une rubrique dans la généalogie Bugnion publiée dans le *Recueil de généalogies vaudoises*, tome II, p. 41, sous No 47: «Benjamin, né en 1695, étudie en 1713 la théologie à Genève. Elu conseiller des CC en 1745, châtelain de Cheseaux. Propriétaire en 1732 à la rue de Bourg et à Mont-Choisi. Epouse Jeanne-Marie Grevoulet, de Genève, morte à Lausanne à l'âge de 60 ans le 20 mai 1767. Lui-même testa le 9 février 1776 et mourut le 17 mai 1777.»

Voici donc situé le propriétaire du panneau décrit par C. A. Bugnion, panneau d'ailleurs mentionné aussi par Galbreath (*Armorial vaudois*, tome I, p. 89): «Un panneau peint de Benjamin Bugnion, conseiller de Lausanne, 1er novembre 1784 (*sic*), porte le disque fascé-ondé d'argent et de sinople bordé de sable, sur champ d'argent». La date ainsi donnée par Galbreath est une erreur manifeste puisque Benjamin Bugnion est décédé en 1777.

Ce panneau se trouvait à la campagne de l'Hermitage, propriété Bugnion. Or, en automne 1977, le Conseil communal de Lausanne a accepté l'achat d'une partie de cette propriété, cependant que la famille Bugnion faisait généreusement don à la ville de Lausanne d'une autre part de la campagne, avec, en particulier, l'ancienne maison de maître. La jouissance de l'immeuble est intervenue en 1979, au décès de M. Paul Bugnion qui avait été à l'origine de ces transaction et donation. La famille Bugnion a alors remis ce panneau à la Municipalité de Lausanne. Ce

[1] Il s'agit d'armoiries parlantes, bugnon signifiant en Suisse romande source jaillissant dans une fontaine. La famille Bugnot, de Saint-Blaise, porte trois fasces ou bandes ondées, ce blason évoque également de l'eau vive.

qui nous permet d'en donner la reproduction (fig. 1).

Ce panneau est en bois. Il mesure 36,5 cm sur 50,5 cm, comme ceux qui ornent la salle des commissions de l'Hôtel de Ville de Lausanne et qui ont fait l'objet, en 1927, d'une publication dans cette revue par G. A. Bridel (*A.H.S.* 1927, p. 49-55 et 130-144; également publié la même année sous forme de brochure — p. 1-23 — sous les auspices de la Société vaudoise de généalogie).

G. A. Bridel a d'abord décrit une série de panneaux en carton, déposés au Musée du Vieux-Lausanne, au nombre de seize et confectionnés entre 1690 et 1694. Il passe ensuite aux quarante-deux panneaux sur bois mentionnés ci-dessus. Ces panneaux portent parfois la date de naissance ou celle du décès de leur titulaire. Mais on y lit le plus souvent la date de l'élection comme conseiller puis à d'autres charges publiques. En bref on y trouve le cursus honorum du personnage. A l'évidence, le panneau Bugnion appartient à cette série.

C. A. Bugnion imaginait que l'usage voulait qu'un panneau peint aux armes surmonte la place des conseillers lausannois. Ce fut peut-être vrai pour quelques-uns, certainement pas pour les panneaux qui indiquent le décès du titulaire. D'autres panneaux ne paraissent avoir été confectionnés qu'après l'accès à des charges plus élevées, ou au terme d'une carrière.

M. Olivier Dessemontet, ancien archiviste cantonal du canton de Vaud — que nous remercions pour son obligeance — a eu en mains le document photographique que nous présentons. Il a eu la curiosité de consulter le registre du Conseil. Il a constaté ainsi que Benjamin Bugnion était déjà membre des 60 en Bourg en date du 29 septembre 1744 et membre de la Chambre des orphelins à la même date. Benjamin Bugnion était donc déjà membre du CC à cette date puisque les membres des 24 et des 60 en faisaient partie de droit. Il suit de là que le renseignement donné par la généalogie citée plus haut est erroné: «Elu conseiller des CC en 1745.» On peut se demander si les auteurs de la généalogie ne se sont pas fiés au panneau de Benjamin en invertissant les deux derniers chiffres, lapsus classique.

Mais si 1745 est une date erronée, il en va de même, bien entendu, pour la date du 1er novembre 1754 que porte le panneau en question. M. Dessemontet a vérifié le registre du Conseil à cette date. Il ne s'y trouve rien du tout pour l'excellent motif qu'aucun procès-verbal n'a été tenu ce jour-là. M. O. Dessemontet se demande dès lors si ce panneau concernait autre chose que le Conseil de la Ville, celui d'une Abbaye par exemple. G. A. Bridel a également donné la description, dans l'article déjà cité, des quinze panneaux armoriés, en bois, des notables de l'Abbaye des nobles fusiliers et de la noble Abbaye des archers. Il constate (*A.H.S.* 1927, p. 55) avec amusement: «qu'on a été moins sobre ici que dans les panneaux de l'Hôtel de Ville en matière d'attributs héraldiques, spécialement de couronnes dont on a timbré les élus, en donnant libre cours à la fantaisie. Ce n'était probablement pas admis au Conseil.» Or le panneau Bugnion est dans ce domaine d'une grande sobriété. D'autre part, sur quinze panneaux, douze mentionnent l'une ou l'autre des Abbayes, soit que le titulaire ait été roi du tir, soit qu'il y ait exercé une charge importante. Les trois derniers panneaux sont sans aucune légende. Dès lors on voir mal le panneau Bugnion s'intégrer dans cette série. Si Benjamin Bugnion avait tiré vanité — quoique provide et vertueux — d'une élection au sein des conseils d'une abbaye, il l'aurait fait inscrire en toutes lettres.

Alors quoi, pour en finir avec cette trop longue note qui nous éloigne de la fontaine héraldique? Nous serions tenté de croire que ce panneau appartient bien

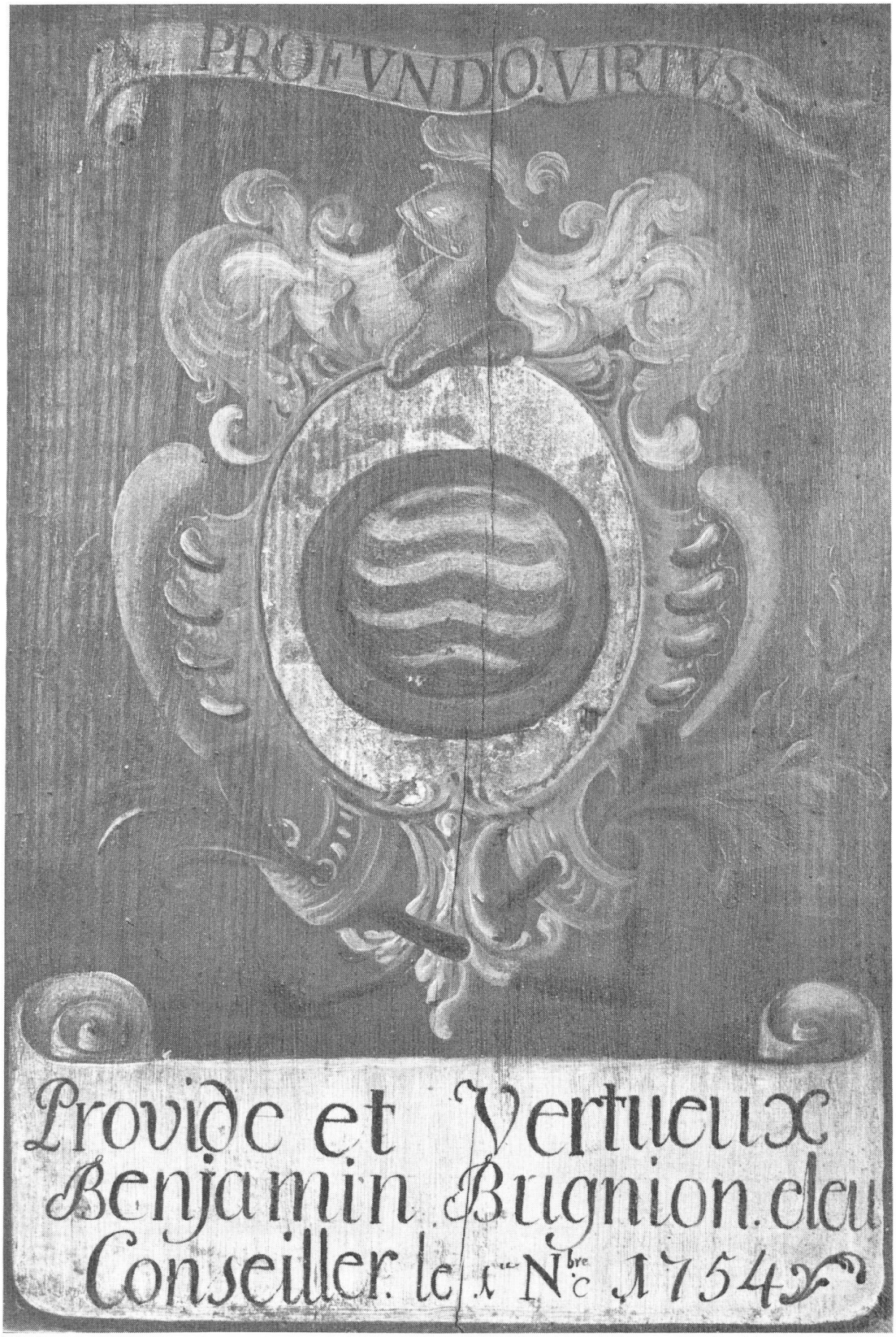

Fig. 1. Panneau armorié de 1754

à la série de ceux des conseillers de Lausanne. Quant à la date erronée, elle serait due au fait que les panneaux étaient parfois confectionnés bien après les temps qu'ils célébraient, d'où la possibilité d'une erreur de date. Il vaudrait d'ailleurs la peine de vérifier toutes les dates mentionnées sur les panneaux pour voir si d'autres fautes ne s'y sont point glissées.

La fragilité de cette hypothèse ne nous échappe pas.

Adresse de l'auteur: Direction des Ecoles, 1000 Lausanne.